

## CHAPITRE 3 : Pourquoi la monnaie ?

Manuel Magnard, 2005.

### A) Petite anthropologie de la monnaie

Le mythe nécessaire du troc. La monnaie entre violence et confiance. La monnaie comme institution et comme coordination. Dans le manuel: 📖 p. 46 doc. 2, p. 48 doc.5.

### B) Formes et propriétés de la monnaie

Les formes dominantes de la monnaie résultent des contextes historiques contingents.

Pour approfondir : 📖 p.48 doc.6, p.49 doc.7, doc.8, doc.9, p. 46 doc.1, p.47 doc. 3, doc.4, p.50 doc.10

### C) Qui crée la monnaie ?

Pour approfondir : 📖 p. 51 doc12, doc13, p. 52 doc. 14, p. 53 doc. 16, doc. 17, doc. 18.

### Notions que vous devrez connaître et savoir utiliser à la fin de ce chapitre

**Actif** : élément de patrimoine qui permet de « stocker de la valeur ». Ex. : maison, bâtiment, cheptel, terres, œuvres d'art, brevets, droits d'auteur, monnaie, devises, actions, obligations, créances. Les actifs sont plus ou moins liquides, plus ou moins rentables, plus ou moins risqués. La monnaie est le plus liquide des actifs.

**Créance** : montant qui est dû. Le créancier est celui à qui le débiteur (emprunteur) doit l'argent prêté. Si une créance est vendue, elle devient un titre de créance (titrisation).

**Crédits** : prêts accordés par des organismes spécialisés (banques ou sociétés de crédits) afin de financer une dépense de consommation (achat de bien ou service de consommation finale ou intermédiaire) ou d'investissement (achat de bien ou service de production -capital fixe-)

**Dématérialisation** : désigne le fait que la monnaie et les moyens de paiement revêtent aujourd'hui de plus en plus une forme de moins en moins matérielle avec le recul de l'utilisation et de la circulation de la monnaie manuelle (↓ pièces&billets, ↑ monnaie scripturale, virements, paiements en ligne...).

**Dépôts (à vue)** : Fonds déposés par les agents économiques dans les banques et restant disponible à tout moment pour un retrait (banques de dépôts, compte de dépôt = compte courant et livret A).

**Liquidité(s)** : désigne la plus ou moins grande facilité de conversion (sans délais, sans coût, sans risque) d'un actif en moyen de paiement. La monnaie est le plus liquide des actifs. Aussi le mot « liquidités » (au pluriel) désigne souvent aussi la monnaie. Par ex. dans la phrase « les Etats ont massivement injecté des liquidités dans l'économie ».

**Marché monétaire interbancaire** : marché sur lequel les acteurs bancaires se vendent et s'achètent des titres afin de se procurer les liquidités bancaires manquantes (de la monnaie centrale) ou au contraire de s'en débarrasser quand elle est excédentaire afin d'en retirer des intérêts (placement).

**Monnaie Banque centrale (ou base monétaire)** : billets et comptes de dépôts de banques de second rang auprès de la Banque centrale.

**Monnaie banques de second rang** : Monnaie scripturale émise par les banques de second rang lorsqu'elles accordent des crédits à leurs clients (ménages et entreprises).

**Monnaie fiduciaire** : sens strict : billets, sens large : billets et pièces

**Monnaie-marchandise** : sel, bétail, or... utilisés comme monnaie, la valeur de ces monnaies correspond à la valeur de la marchandise.

**Monnaie scripturale** : écritures comptables sur les comptes des agents économiques (cf. *ex nihilo*)

**Moyens de paiement** : ensemble des vecteurs de monnaie : chèque, virement, prélèvement.

**Patrimoine** : stock des biens et titres possédés par un agent économique (moins ses dettes) : un château, une maison, des terres, une entreprise, des actions, de l'épargne... (dont il peut tirer des flux de revenus).

**Pouvoir d'achat** : Quantité de biens et services qu'une somme d'argent donnée permet d'acheter à un moment donné (pouvoir d'achat de la monnaie ≈ valeur de la monnaie).

**Pouvoir régalien** : (*regalis : royal*) : le monopole de l'émission monétaire est un pouvoir régalien (du souverain, de l'Etat, comme le pouvoir militaire ou policier).

**Prix relatif** : rapport entre les quantités de 2 ou plusieurs biens. Par exemple, 1 banane vaut 2 pommes.

**Refinancement** : possibilité pour une banque d'obtenir des liquidités (ie de la monnaie Banque centrale) auprès d'autres banques de second rang ou auprès de la Banque centrale (sur le marché monétaire).

**Réserves obligatoires** : Dépôts de monnaie Banque centrale non rémunérés que chaque banque de second rang doit avoir sur son compte à la Banque centrale. Lorsque la Banque centrale veut réduire la monnaie en circulation, elle augmente les réserves obligatoires afin de réduire la capacité d'octroi de crédits des banques de second rang.

**Troc** : est un mythe, n'a pu exister que dans des clans familiaux hiérarchisés restreints où l'échange est inégal et est associé au servage voire à l'esclavage (rapt...). Le troc ne permet pas le développement et l'extension géographique des échanges. En effet, lorsque les biens et services s'échangent directement entre eux, sans intermédiaire monétaire, survient une contrainte forte : la coïncidence des besoins, quantités et prix. La monnaie (quelle que soit sa forme) lève cette contrainte, mais elle nécessite, pour advenir, une maturité politique (ou institutionnelle) minimale du groupe humain.

**Valeur faciale (ou nominale) de la monnaie** : avec les monnaies-marchandises et les monnaies métalliques (qui valent leur « pesant d'or »), la valeur de la monnaie est celle de la marchandise (**valeur intrinsèque**) alors qu'avec la monnaie fiduciaire, la valeur du billet ou des pièces n'est pas celle du papier + encre (ou alliages métaux) mais celle du montant écrit sur le billet / pièce (la valeur faciale).